

Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 22 septembre à 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

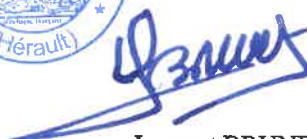
- 1) Approbation du Conseil Municipal du 27 Juillet 2020
- 2) **Budget Eau-Assainissement**
Décision modificative N°2020/01 sur le budget eau & assainissement
Fixation de la durée d'amortissement pour les immobilisations (budget eau-assainissement)
- 3) **Budget principal**
Admission en non-valeur de produits irrécouvrables (budget principal)
Ventilation 2020 des subventions aux associations
Ventilation 2020 de la subvention Arts et Terroirs
Ventilation d'une subvention exceptionnelle : Arts et Terroirs
- 4) **Relations extra-communales**
Désignation des délégués au SIVU
Désignation du délégué suppléant au Conseil d'Administration de la Régie de Développement Local / PLIE
Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation relative au risque santé
Participation au 103^{ème} Congrès des Maires
- 5) **Affaires communales**
Constitution d'une Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent
Modification du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Périscolaire « Les Cigales »
Redevance d'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications
Servitude de passage au profit de la parcelle section A 1889 appartenant à Mme GRANIER Martine
Délibération déléguant au maire certaines attributions du conseil municipal
- 6) **Sujets divers**

Le port du masque est obligatoire lors de la séance du conseil municipal.

Fait à CREISSAN, le 17 septembre 2020



Le Maire,



Laurent BRUNET